

LE GUIDE MODE D'EMPLOI

Le périmètre du guide

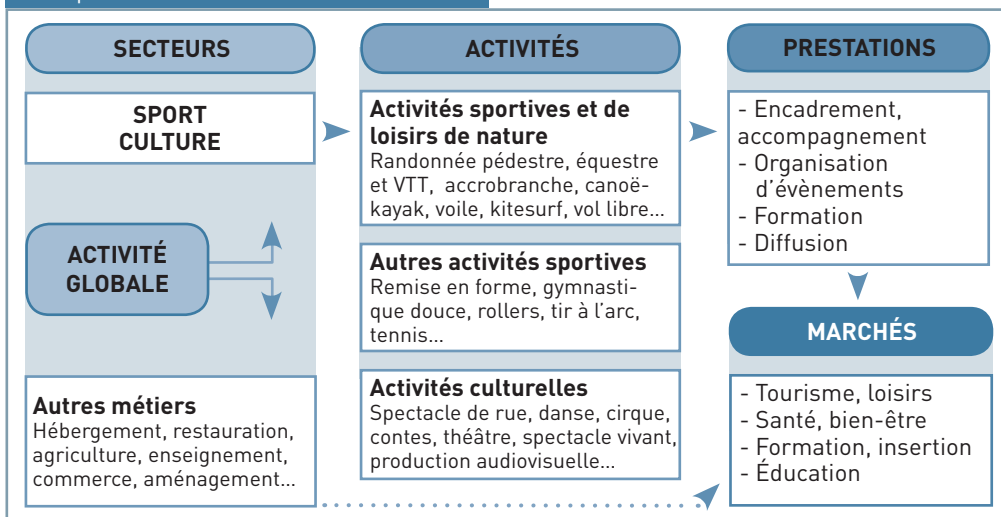
Ce guide a été réalisé au terme d'une enquête interne aux services du ministère chargé des sports et d'une enquête nationale menée auprès de têtes de réseaux et d'accompagnateurs de terrain, spécialistes de ces secteurs ou spécialistes de la création d'entreprises. Ce travail a été complété par une analyse des ouvrages et outils disponibles pour éclairer la démarche de création dans ces secteurs et par des entretiens avec des créateurs.

Le périmètre - L'activité principale des entreprises	
Loisirs sportifs de nature divers	36 %
Création et diffusion de l'art	19 %
Parc acrobatique en hauteur	16 %
Centre de remise en forme	11 %
Centre équestre	9 %
Création évènementiel	9 %

Source : Enquête interne aux ministères chargés de la jeunesse et des sports - 2009

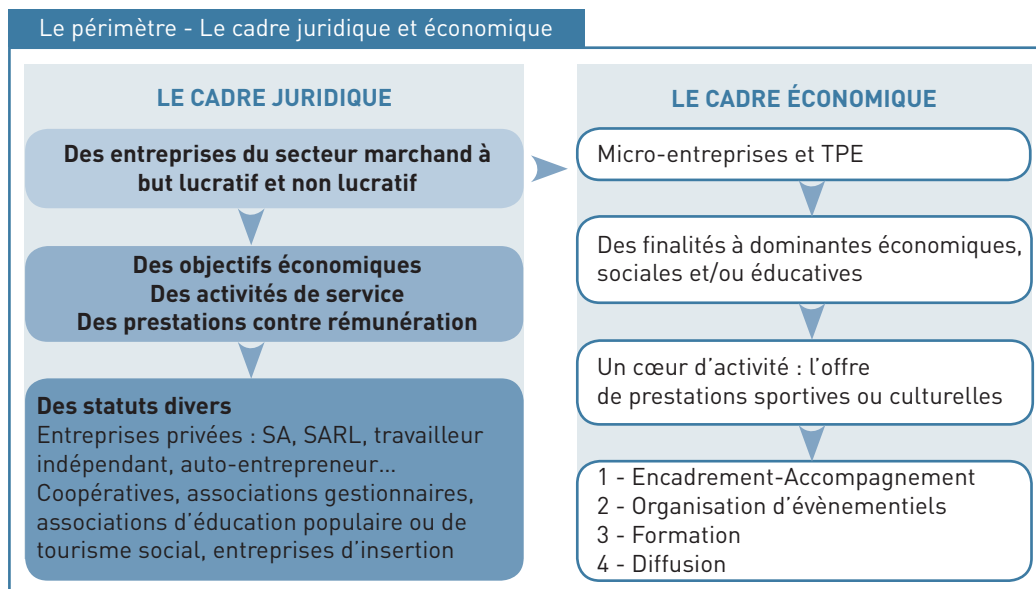
La sélection des activités abordées dans le guide a été réalisée au terme de l'enquête menée auprès des agents des ministères chargés de la jeunesse et des sports.

Le périmètre - Prestations et marchés



Source : Enquête interne aux ministères chargés de la jeunesse et des sports - 2009

Le recensement des ouvrages existants a permis de cibler prioritairement les réseaux d'accompagnement et non les créateurs. L'enquête menée auprès des réseaux et acteurs en charge de l'accompagnement à la création d'entreprises a permis de dégager les points sensibles devant faire l'objet d'une fiche spécifique. Enfin, l'enquête menée auprès des créateurs a permis d'entériner le périmètre du guide.



Ce travail a été enrichi par un comité de pilotage dont les membres ont fixé le périmètre juridique et économique du guide.

Les partis pris méthodologiques rédactionnels

Ce sont les points sensibles du processus de création, recensés au terme des enquêtes, qui font l'objet de ce guide. L'exhaustivité n'est visée ni dans le choix des sujets traités, ni dans le choix des informations transmises. L'objectif premier consiste en effet à fournir un corpus minimal qui permette à des spécialistes de la création d'entreprises qui ne connaissent pas ces secteurs et à des spécialistes de ces secteurs qui connaissent mal la création d'entreprises d'améliorer l'accompagnement qu'ils proposent.

Pour y parvenir, le guide s'appuie sur une sélection de sites, études et références diverses qui rassemblent l'essentiel de l'information utile, et en fait la présentation sur une cinquantaine de fiches. Ce format a été retenu pour permettre au lecteur de disposer d'une information synthétisée sur les points clés du processus d'accompagnement et sur les activités visées.

Les principales sources utilisées sont mentionnées au fil du rédactionnel et à la fin de chaque fiche. Des conseils complètent les informations transmises.

Un plan en 3 étapes

Le plan du guide est construit en référence au processus de création, afin de permettre aux accompagnants de trouver facilement les informations qui les intéressent.

Les trois grandes étapes proposées sont connues des acteurs de l'accompagnement. Elles sont symbolisées par des onglets ronds et colorés sur le côté droit de l'ouvrage.

■ **Étape 1 : le candidat a une idée de création** - Il s'adresse généralement, à ce stade, à une structure dont il est naturellement proche. Ses interlocuteurs sont souvent des agents des ministères en charge des sports et de la jeunesse, mais aussi des missions locales.

■ **Étape 2 : le candidat mûrit son projet** - Il peut être accompagné par les grands réseaux généralistes (consulaires, boutiques de gestion) ou toute autre structure chargée d'éclairer le créateur dans le ciblage de son marché et de ses clientèles.

■ **Étape 3 : le créateur décide de se lancer** - Il doit choisir son statut et convaincre partenaires et financeurs. Notaires, experts-comptables et conseillers bancaires sont particulièrement concernés par cette étape.

Trois types de fiches à chacune des étapes

On trouve 3 « fiches projets », 4 « fiches sectorielles » et 4 « fiches pratiques » à chacune des étapes du processus d'accompagnement. Elles sont repérables au niveau des onglets situés en bas de page.

Les « **fiches projets** » délivrent conseils et recommandations. Chaque étape démarre par trois fiches projets : « Le candidat et son projet », « Les points de vigilance » et « Des pistes pour progresser ». Elles sont émaillées de conseils pratiques repérables par leur couleur et la place qu'ils occupent dans le texte.

Les « **fiches sectorielles** » rassemblent des données et des références propres aux secteurs visés, en rapport avec chacune des étapes de la création. Elles permettent de renforcer les connaissances utiles pour accompagner les créateurs dans ces secteurs.

Les « **fiches pratiques** » proposent des outils et des ressources pour améliorer l'accompagnement des créateurs à chacune des étapes de leur parcours. Elles sont complétées par des conseils pratiques repérables par leur couleur et la place qu'ils occupent dans le texte.

fiches Projets

fiches Sectorielles

fiches Pratiques

Trajectoire SPORT

Trajectoire SPORT NATURE

Fiche Pro CULTURE

Les fiches trajectoires et les fiches professionnelles

Les « **fiches trajectoires** » mettent en exergue le parcours emblématique de neuf créateurs. Les onglets situés en bas de page permettent de repérer la nature des activités proposées par leur entreprise ; elles sont intercalées entre les étapes.

Les « **fiches professionnelles** » situées à la fin du guide recensent l'essentiel des savoirs, références et ressources disponibles sur un certain nombre d'activités.

Les différentes rubriques

Plusieurs rubriques émaillent la lecture du guide. Elles ont pour vocation de faciliter la lecture des fiches en rassemblant des informations de même nature.

FOCUS

La rubrique « **Focus** » illustre le propos de la fiche dans les secteurs visés par le guide.

à savoir

La rubrique « **À savoir** » concerne un point économique, juridique ou fiscal qui mérite une attention particulière.

BON à SAVOIR

La rubrique « **Bon à savoir** » attire l'attention des lecteurs sur une information qu'il est bon de connaître.

Pour en savoir +

La rubrique « **Pour en savoir +** » permet au lecteur d'approfondir ses connaissances en accédant aux études et sites internet exploités pour réaliser les fiches.

OÙ TROUVER L'INFO ?

La rubrique « **Où trouver l'info ?** » fournit les coordonnées de structures et sites internet susceptibles de fournir au lecteur une information experte sur le sujet.

COMMENT FAIRE ?

La rubrique « **Comment faire ?** » propose de la ressource opérationnelle sous forme de questionnaires et d'une marche à suivre.

PAROLE D'EXPERT

La rubrique « **Parole d'expert** » attire l'attention du lecteur sur un point clé du sujet traité. Elle a été réalisée par des spécialistes.